

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 93

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

po in fô ! Vò craite qu'i veu trovay ai Porain-
tru bécô d'aimateurs de raïtes ai dix sous piéce !
I ne veu païepe épreuvay d'allay les vendre. Ai
peu, po vò faire ay voi qu'i ne seu pe intèrés-
sié, ai peu que nos ain inco di pain ay main-
dgie ai l'hôta, i ne veu pe ravoétié aivô vos, I
n'ai pe fâté de vos sous, i vos en fay cadeau. »
Tchu soli, mon hanne euvre sai dgeaivole, lay
vude dain lai pharmacie, ai peu s'enfut. L'ai-
potithiaïretot couïon djuré, main in pô tay, qu'ai
ne velay pu djemais pare les paysains po des
fôs.

Stu que n'd pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 91
du *Pays du Dimanche* :

356. ENIGME.

Magot.

357. CURIOSITÉS

LE PREMIER VÉLOCIPÈDE.

Le Vélocipède est d'invention parisienne, et
fut pour la première fois mis en usage à Paris en
1690.

Ozanam le décrit ainsi en 1693 :

« Un carrosse ou chaise contenant à l'avant
les voyageurs et à l'arrière un laquais. Le la-
quais fait marcher ce carrosse en appuyant al-
ternativement les deux pieds sur deux pièces
de bois, qui communiquent à deux petites roues
cachées dans une caisse posée entre les deux
roues de derrière attachées à l'essieu. Un des
voyageurs guide la marche au moyen de deux
rènes qui sont attachées à une flèche mobile
changeant à volonté la direction des deux roues
de devant. »

Le premier vélocipède fut inventé par un pa-
ralytique.

358. MOT CARRÉ.

T A U P E
A N N A M
U N I T É
P A T E R
E M E R I

359. ANAGRAMME.

Phare. — Harpe.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM.
Etvariza à Porrentruy ; Cécile Boucon au Noir-
mont ; Alfred Marquis à Mervelier ; Victor Joly
aux Bois ; Eva P. à Porrentruy ; Appoline Froi-
devaux à Saignelégier.

364. ENIGME.

Ce que je ne sais pas, on peut par moi l'ap-
[prendre ;
Je ne saurais parler et je me fais entendre ;
Je m'accorde au temps et je suis la sai-
[son ;

J'habite cependant une étroite prison.
A de sévères lois on me tient asservie,
Et d'un filet dépend et ma mort et ma vie.

365. RÉBUS GRAPHIQUE.

PIR — VENT — VENIR
un — vient — d'un

366. PSEUDONYME.

Quelle est la princesse moderne qui prit le ti-
tre de *Comtesse de Lipona* ?

367. MOTS EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-dessous par
des lettres de manière à former horizontalement
et verticalement les mêmes mots dont voici les
désignations :

XXXXXXX	1. — Compagnon.
XXXXXXX	2. — Femme d'officier de mer.
XXXXXX	3. — Phénomène d'optique
XXXXX	4. — Habite l'Orient
XXXX	5. — Maladie.
XXX	6. — Bière.
XX	7. — Préposition.
X	8. — Fin de monde.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi
soir, 24 octobre courant.

Petite poste

M^{lle} C. B. au Noirmont. — N'avons pas reçu
vos solutions pour le N° 92.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Delémont. — Assemblée bourgeoise le 15
à 10 h. 1/2 pour recevoir un bourgeois.

Les Bois. — Le 15 après l'office pour nom-
mer un régent à l'école du Cerneu-Godat, nom-
mer une commission pour réviser le règlement
d'organisation, décider si l'on acceptera de nou-
veaux bourgeois.

Les Enfers. — Assemblée des deux sec-
tion: le 15 à 3 h. pour décider de souscrire à
un emprunt, s'occuper d'un chemin.

Mettemberg. — Le 15 à 12 h. 1/2 pour
ratifier une vente de bois, voter le règlement
de police.

*Les joyusetés de l'an-
nonce.* — Nous lisons dans
la *Lanterne* :

Découpé dans un journal
d'annonces, la *Feuille d'A-*
vis, de Genève :

« A vendre une jument
provenant d'un garde-cham-
pêtre. »

Et celle-ci :

« Une dame anglaise pren-
drait volontiers les enfants
pour leur montrer sa lan-
gue. »

La belle-mère. — Je
voudrais me faire photogra-
phier pour te faire un plai-
sir, cher gendre ; dans quel
costume voudrais-tu que je
le fasse ?

Le gendre. — En cos-
tume de voyage.

Saignelégier. — Le 18 à 9 h. du matin
pour nommer le régent à l'école des Cerlatez,
statuer sur une demande d'achat de terrain,
fixer le traitement du préposé à la tenue du re-
gistre des domiciles.

Dampierre. — Le 15 à 2 h. pour s'occu-
per d'une action intentée à la commune par P.
Vallat.

Mises au concours

La place de garde forestier de la commune
bourgeoise de Porrentruy. S'inscrire jusqu'au
28 oct. chez M. P. Chapuis, président.

Bons mots

Un bout de billet de Calino à son ami Boi-
reau : « Mon cher, je viens d'apprendre que tu
es à toute extrémité. Si c'est vrai, fais-le-moi sa-
voir avec indication précise du jour et de l'heu-
re de l'enterrement, afin que j'aie le plaisir de
te rendre les derniers honneurs. »

Un bohème qui a une certaine somme à tou-
cher dans une maison de banque est obligé d'al-
ler se faire payer à une caisse située au sixième
étage.

— Mon Dieu ! dit-il en grimant, que c'est
haut ! Pourvu que ce ne soit pas une façon de
dire que la maison a suspendu ses paiements !

Réponse douteuse. — Un précepteur à un
petit prince :

— Comment appelait-on la singulière acca-
démie de l'antiquité dont nous avons parlé dans
notre dernière leçon ?

Le prince reste muet comme une carpe.

— Votre Altesse a très bien répondu : c'est
l'Académie de silence.

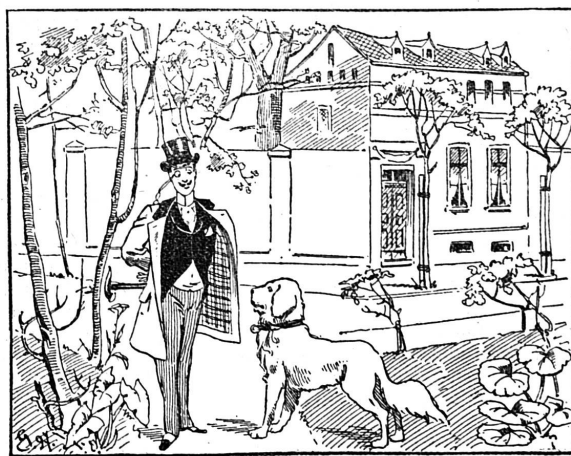
Cote de l'argent

du 11 octobre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base
pour le calcul des titres de l'argent des
boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.



Le neveu : « Si je fais un pas de plus, ce vilain Azor s'élan-
cera sur moi. Si je recule, il en fera de même. Comment sortir de
cette impasse ?

Ah ! tiens une idée ! Je vais appeler mon oncle, son maître.
Oncle ! oncle !... Mais il ne vient pas !
Hélas ! où donc se tient-il ? »